

---

**Association des Personnels Sportifs des Administrations  
du Département de la Seine-Saint-Denis**

Déclarée APSAD 93 sous le n° 71319 | Agrément Jeunesse et Sport n°93969  
liée par convention avec le Conseil Général pour la promotion du Sport de masse

---

Bilan d'Activité

2012

APSAD 93

## **Sommaire**

Le <b>bilan en détail</b> ...	3
Aquagym .....	6
Badminton .....	8
Boxe, Savate Forme.....	9
Chorale.....	10
Claquettes .....	11
Course à pied.....	12
Danse country.....	13
Danse orientale .....	14
Futsal .....	15
Golf .....	16
Gymnastique.....	17
Karting .....	18
Mise en Forme .....	20
Moto.....	21
Plongée .....	22
Salsa .....	24
Sophrologie.....	25
Tennis .....	26
Yoga & Tai Chi chuan .....	30

## LE BILAN EN DETAIL ...

### **Objectifs**

L'année 2012 est notre troisième année de mandat après notre élection du 17 décembre 2009 et cette année fut celle de l'aboutissement de tous nos gros projets dont la remise à niveau de tous les dossiers administratifs notamment l'aspect trésorerie avec des procédures plus simples et plus claires pour l'ensemble des responsables de section ainsi que pour le bureau.

Bien sur, certains points plus précis restent à mettre en place comme un suivi plus aisé de leur subvention, chose à l'étude avec pour l'année 2013, un fichier de suivi de leur trésorerie.

Un gros projet a pu voir le jour, et avouons que celui fut de longue haleine, c'est l'obtention de l'ancien restaurant administratif de la cité administrative n°2. Grâce à un travail en lien étroit avec le Bureau d'Action Sociale du PPRS, nous avons pu emménager et aménager les salles que nous avons au bâtiment E, libérant ainsi à l'administration départementale les différentes salles peu adaptées à nos pratiques du bâtiment K.

Avec cette nouvelle salle, le bureau de l'APSAD 93 a pu créer et redistribuer des créneaux horaires aux sections désireuses toujours dans l'optique d'optimiser leur activité et de répondre aux demandes des agents du Conseil Général.

Notons que les sections Mise en Forme et Savate, Boxe française ont œuvrées ensemble pour avoir un outil digne de leur exigence avec un souci d'accueil sécurisant et attractif pour leurs adhérents. Bien sur, un point sera fait avec les responsables et animateurs de ces sections afin d'évaluer cette nouvelle pratique dans un local accueillant. Pour 2013, l'association doit encore aménager cette salle avec du matériel plus moderne, remplaçant celui qui devient obsolète.

Depuis, l'ensemble des activités sportives se pratiquant en salle est réuni au bâtiment E de la cité administrative n°2. Nous avons encore des créneaux au chalet du club dans le parc de la Bergère.

Le rôle de l'animation a eu comme les années précédentes une part importante au cours de l'année 2012. Chaque responsable devait se sentir investi d'un rôle important auprès de chaque adhérent formant sa section, celui-ci a été performant grâce à des responsables qui ont pris à bras le corps leur rôle. On ne peut que les féliciter. Certains responsables nous ont demandés des formations sur l'animation, chose, bien sur, qui a été acceptée et motivée par le bureau de l'association.

Une part importante de notre bonne pratique dans nos sections est un investissement incessant de chaque responsable – bénévole, rappelons le – pour toujours amener un plus dans sa discipline, toujours permettre à chaque adhérent de pratiquer son sport dans de meilleures conditions, tout en tenant en compte que nous ne sommes pas dans une structure étudiée pour le sport.

### **Cotisations**

A ce jour, les sections gèrent en année civile pour la plupart, ceci est dû par notre gestion de notre association. Le montant est calculé au plus près des activités proposés, permettant ainsi aux agents quelque soit leur catégorie, d'accéder à l'ensemble des sections conformément à notre convention d'objectif nous liant avec le Département de la Seine-Saint-Denis. Toutes les cotisations ont été revues (ayant-droit, ouvrant-droit, autres administrations et extérieur).

### **Adhérents**

L'APSAD 93 regroupe 19 sections sportives et culturelles avec 717 adhérents au 31 décembre 2012 représentant l'ensemble des directions du Conseil Général de la Seine Saint-Denis et quelques administrations du département, soit une augmentation de 13 % de nos adhérents.

Aucune nouvelle section n'a été créée en 2012. Choix volontaire du bureau afin de bien positionner les sections existantes (créneaux et pratiques) avec en plus une nouvelle salle pour la Mise en Forme et la Boxe, Savate forme, permettant de réguler les autres sections dans de nouvelles salles plus adaptées à leur discipline, laissant ainsi les salles du bâtiment K à l'administration.

Tableau des adhérents par section (19)

<b>Aquagym</b>	80	<b>80</b>	+0
<b>Badminton</b>	31	<b>27</b>	-4
<b>Boxe française - Savate forme</b>	27	<b>21</b>	-6
<b>Chorale</b>	44	<b>25</b>	-19
<b>Claquettes</b>	14	<b>22</b>	+8
<b>Course à pied</b>	10	<b>19</b>	+9
<b>Danse country</b>	11	<b>10</b>	-1
<b>Danse orientale</b>	30	<b>26</b>	-4
<b>Futsal</b>	11	<b>12</b>	+1
<b>Golf</b>	28	<b>30</b>	+2
<b>Gymnastique</b>	92	<b>92</b>	+0
<b>Karting</b>	14	<b>8</b>	-6
<b>Mise en forme</b>	52	<b>131</b>	+79
<b>Moto</b>	20	<b>22</b>	+2
<b>Plongée</b>	12	<b>18</b>	+6
<b>Salsa</b>	21	<b>15</b>	-6
<b>Sophrologie</b>	21	<b>21</b>	+0
<b>Tennis</b>	19	<b>18</b>	-1
<b>Yoga - Tai chi chuan</b>	110	<b>120</b>	+10
<b>total</b>	639	<b>717</b>	+78

**Formation**

L'axe de la formation est et sera chaque année, un de nos dossiers les plus importants. Celui-ci permet à un agent d'obtenir soit un diplôme d'animateur dans sa discipline ou à d'autres de se parfaire dans leurs pratiques en participant à des stages de perfectionnement ou d'animation. La formation étant une part importante dans la responsabilité de chacun, celle-ci doit être motivée chaque saison. Le bureau de l'APSAD 93 souhaiterait une participation plus importante dans ces stages de perfectionnement et de monitorat, notamment sur les responsables qui souhaitent avoir une reconnaissance sur le travail effectué au sein de l'APSAD 93.

**Manifestations**

Sans avoir une programmation cyclique, chaque section organise dans le courant de l'année des journées « Découverte », action qui est appelée à s'amplifier sur les années à venir. Des représentations sont également organisées comme pour la section Danse Orientale. Notre participation active à des événements sur le département devrait voir le jour, une première entrevue a été mis en place avec le Service des Sports du Conseil général, qui à ce jour, n'a pas été suivi de fait. La relation avec ce service doit devenir une priorité sur 2013.

**Compétitions**

Après une pratique formatrice, les adhérents souhaitent s'orienter vers le monde de la compétition départementale, régionale voir nationale impliquant une part dans notre budget incluant la participation aux inscriptions ainsi qu'une aide à l'achat vestimentaire et de sécurité en fonction de la discipline exercée.

Cet acquis d'un pôle de « compétiteurs » permet à l'APSAD 93 d'enrôler des adhérents fiers de porter nos couleurs ainsi que celles de son employeur. Comme demandé en 2010, le bureau de l'APSAD 93 souhaiterait pouvoir être épaulé par les différents services du Département comme le Service des Sports ou la Direction de la Communication, nous permettant de bénéficier de leurs pratiques et de leurs fonctions auprès des partenaires extérieurs. Un travail de fond a vu le jour avec le PPRS à ce sujet sur ces différents vecteurs.

Notons que certains responsables ont prospectés pour obtenir des aides extérieures comme des sponsors les aidant sur leurs compétitions

- Liste des sections représentatives : Badminton, Boxe, Course à pied, Futsal, Golf, Karting, Mise en forme, Moto et Tennis

### **Moyens**

Comme indiqué sur les items précédents, l'apport d'une salle supplémentaire nous a permis de mieux répondre aux attentes des agents du Département ce qui nous a ouvert des créneaux supplémentaires et surtout de pratiquer dans des salles plus adaptées.

Dans l'optique de la destruction prochaine de la cité administrative n°2, ce point des salles mises à la disposition de l'APSAD 93, a été discuté avec le PPRS lors de nos divers entretiens au sujet de la nouvelle convention d'objectifs 2012-2015. Le bureau de l'APSAD 93 tient à jour ses occupations de salles et peut à chaque moment remettre un état détaillé des besoins logistiques.

Notre association devient une part importante dans l'existence du Conseil Général et à ce titre, doit avoir les moyens nécessaires pour une bonne pratique de ses disciplines et a fortiori, permettre la mise en place d'autres sections axées sur le sport collectif, voir d'autres activités plus culturelles.

A ce jour, plusieurs projets sont en cours d'analyse sur leurs faisabilités à court et à long terme, comme la peinture, le théâtre, voir la zumba !

Il existe toujours un problème sur la pause méridienne, en effet, nos créneaux s'établissent de 12h00 à 14h00 causant des diversités de présence dans les services et par conséquence, une perte d'adhésion pour éviter tout problème avec la hiérarchie. *Notons que l'article 1 de notre convention d'objectif stipule bien un aménagement d'horaire possible permettant aux adhérents la facilité de leur activité.* Nous avons essayé de mettre des créneaux plus faciles d'accès comme commencer à 11h45 et finir à 13h45, laissant un battement plus large pour le retour au bureau des agents.

Chose importante que l'on note avec plaisir, même si celui-ci à vu la remise des clés en 2013, est l'obtention du propre bureau de l'APSAD 93 dans l'immeuble Le Colombe. Faut avouer que l'on s'est « battu » depuis bien des lustres pour en obtenir un ! Je tiens à remercier l'excellente collaboration avec le Bureau d'Action Sociale ainsi que le PPRS qui sont à notre écoute.

### **Liste non exhaustive des projets et actions à mettre en place pour l'année 2013**

- Recherche d'infrastructures (gymnases, terrains, salles ...).
- Mise en place de stages de premiers soins pour l'ensemble des responsables de section et animateurs encadrant les séances.
- Plan de formation sur des actions d'administration et d'animations sportives. Faciliter les agents du département à établir un plan de formation afin de valoriser leur travail effectué au sein de leur section.
- Améliorer notre communication, notamment par notre site, par des panneaux dans les différents immeubles du Conseil Général.

**Thierry ROBERT,**  
**président de l'APSAD 93**

mercredi 24 avril 2013



# AQUAGYM

**Responsable : Catherine POILANE [DEF]**

Réfèrent financier : Joëlle DIDIER [DBFCP]

## ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : 13 créneaux horaires par semaine (du lundi au dimanche)

Lieu : Centre nautique Jacques Brel à Bobigny

## ▪ Chiffres de la section

Adhérents : total 80 [80 femmes, 0 homme]

## ▪ Cotisation

Agent du Département : 120,00 € carte saison et 45,00 € la carte 24 entrées.

Extérieur : accès à la section uniquement aux agents du Conseil Général

## ▪ Administration : Néant

## ▪ Bilan d'activité

Un bilan plutôt positif avec un nombre d'adhésions en augmentation, qui correspond à la saison septembre 2011 à juin 2012. Durant cette saison, 80 adhérents ont pu bénéficier de cartes permettant un accès aux séances d'aquagym soit 35 adhérents ayant opté pour un accès illimité et 45 pour un accès limité à 24 entrées. Tous les adhérents sont agents du Conseil Général et du sexe féminin.

Durant la saison nous avons été confrontés à quelques dysfonctionnements (manque de matériel durant les cours, cartes démagnétisées, adhérents refoulés pour des raisons de sécurité dû à un nombre limité de personnes dans les bassins etc. .... Sur ce dernier point, nous avons tout de même réussi à faire doubler les cours dans la fosse les mardis et jeudis midi.

Malgré les échanges fréquents que nous avons eus avec les dirigeants, il apparaît aujourd'hui difficile d'envisager de louer les bassins, comme cela avait été envisagé un moment, compte tenu des coûts proposés maintenant. Néanmoins nous allons prendre contact avec le directeur qui a récemment changé pour proposer des pistes d'améliorations sur les prochaines saisons.

### Compléments

Quelques dysfonctionnements se sont produits au cours de l'année 2012 notamment en terme de nombre de participants aux cours d'Aquagym; en effet, les adhérents APSAD et le public mélangés durant les cours d'Aquagym ont fait qu'un nombre élevé de personnes étaient présentes aux mêmes heures et un blocage des entrées s'est mis en place et des adhérentes qui avaient une carte illimitée se sont vues ainsi refuser l'accès au bassin. De plus le matériel proposé pendant les cours était en nombre insuffisant.

Nous avons donc rencontré le directeur du centre aquatique en Mai 2012 et avons tenté de négocier des locations de bassin uniquement pour l'APSAD à une tarification abordable; après un accord de principe, tout a été remis en question en Septembre 2012 avec des changements de tarifs, proposés avec une augmentation considérable qu'il n'était plus possible de valider.

Nous avons donc reconduit les options 2011/2012, à savoir carte illimitée et carte 24 entrées.

De plus, des adhérentes nous ont signalé des dysfonctionnements de leur carte apparaissant comme illisible informatiquement et qui de surcroît se sont donc vues refuser l'accès aux cours d'Aquagym.

Le nouveau directeur étant informé, nous devons le rencontrer pour revoir avec lui les modalités d'organisation, de tarifs pour l'année 2013/2014.

APSAD 93

## BADMINTON

**Responsable : Jean-Pierre BROSSARD [DEA]**

Réfèrent financier : Stéphane CLAYETTE [DEA]

Contact : Aurélien BOVERO [DEA]

- **Séances**

Jours et créneaux horaires : Lundi et Vendredi de 12h00 à 13h30

Lieu : Gymnase Henri Barbusse rue de la Prospérité à Bobigny

Encadrement : animée par le responsable de section

- **Chiffres de la section**

Adhérents : total 25 [9 femmes, 16 hommes dont 2 extérieurs]

- **Cotisation**

Agent du Département : 60,00 €

Extérieur : 80,00 €

Affiliation : Ligue Française de Badminton

Montant de la licence : 35,00 €

- **Administration**

Coût horaire de location sur site : environ 400,00 € par trimestre.

Conditions d'accès au site : Convention avec la ville de Bobigny

- **Bilan d'activité**

La section BAD de l'APSAD ce veut être amicale. Nous avons plaisir à nous retrouver dans un espace délimité par des lignes (qui s'appel terrain) séparé en deux portions identique par un filet légèrement en hauteur. Ce lieu nous permet de nous envoyer plus ou moins rapidement un bouchon de liège ou sont plantées des plumes. Certain débute et d'autre plus expérimenté leurs montrent tous les défauts qu'il faut avoir pour jouer a ce jeu. Une fois par ans nous nous retrouvons en dehors de Bobigny pour participer à des rencontres inter-club ou nous portons fièrement les couleurs de l'APSAD 93



# BOXE, SAVATE FORME

Responsable : Béatrice MORLAAS-COURTIES [DEF]

## ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Lundi, Mardi et Vendredi de 12h à 14h

Lieu : Bât. E – Cité administrative n°2 - BOBIGNY

Encadrement : Ludovic PETEY, directeur Technique - Brevet d'Etat - Instructeur Fédéral, Georges MAKOWSKI, moniteur de boxe française et de savate forme, Samuel GODO, moniteur de boxe française et Béatrice MORLAAS-COURTIES, monitrice de boxe française

## ▪ Chiffres de la section

Adhérents : 19 [9 femmes dont 1 extérieur, 10 hommes dont 1 extérieur]

## ▪ Cotisation

Agent du Département: 65,00 €

Extérieur: 75,00 €

Affiliation : Fédération Française de Savate Boxe Française & D.A

Montant de la licence : 30,00 €

## ▪ Administration

Coût salarial annuel par animateur : 30,00 € net de l'heure

Condition de rémunération: contrat

Coût horaire de location sur site : aucun

Conditions d'accès au site : convention entre l'APSAD 93 et le Conseil Général

## ▪ Bilan d'activité

**2 boxeurs ont participé au challenge Ile de France Assaut au 1er trimestre de l'année 2012. L'un d'eux a terminé la compétition à la deuxième place de sa catégorie.**

Les boxeurs ont participé à deux tournois interclubs : au Bourget en avril 2012 et à Courtry le 03/06/2012.

Nous avons désormais une monitrice de boxe française depuis juin 2012.

De gros investissements ont été faits pour l'aménagement de l'espace de boxe dans la salle espace détente 93 (ancien restaurant cité 2)

Afin de défrayer Georges MAKOWSKI, pour son implication dans la prise en charge des cours de boxe, le renouvellement d'une partie de son matériel personnel (gants ; protection, chaussures...) a été payée sur le budget de la section.

# CHORALE

Responsable : Nicolas WENDLING [DSOE]

## ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Vendredi, de 12h15 à 13h45

Lieu : Mille Club, cité administrative n°2

Encadrement: Catherine LEBRANCHU (professeur de chant)

## ▪ Chiffres de la section

Adhérents : 24 [20 femmes dont 1 extérieur, 4 hommes]

## ▪ Cotisation

Agent du Département : 60,00 €

Extérieur : 100,00 €

## ▪ Administration

Coût salarial par animateur : 30,00 € net de l'heure

Condition de rémunération : contrat

Coût horaire de location sur site : aucun

Conditions d'accès au site : convention entre l'APSAD 93 et le Conseil Général

## ▪ Bilan d'activité

Réalisations 2012 : Répétitions régulières, les adhérents en sont satisfaits. Concert au mois de juin tout à fait réussi.

Finances 2012 : Dépenses liées au salaire de l'intervenante, et à 2 pots.

Adhérents : Beaucoup d'adhérents 2011 on continué la chorale en 2012, c'est bon signe !

# CLAQUETTES

Responsable : Thierry JURMAN [DBFCP]

- **Séances**

Jours et créneaux horaires : Lundi 12h à 13h (niveau 1) et 13h à 14h (niveau 2)

Lieu : Bat E

Encadrement : Lucie ROUITS (professeur de danse)

- **Chiffres de la section**

Adhérents : 17 [16 femmes dont 5 autres administrations, 1 homme]

- **Cotisation**

Agent du Département : 60,00 €

Extérieur : 80,00 €

- **Administration**

Coût salarial par animateur : 30,00 € net de l'heure (2400,00 € annuel)

Condition de rémunération : contrat

Coût horaire de location sur site : aucun

Conditions d'accès au site : convention entre l'APSAD 93 et le Conseil Général

- **Bilan d'activité**

Nous avons changé de salle celle-ci est beaucoup mieux adapté aux Claquettes autant par sa grandeur que par sa luminosité, nous possédons de fines planche que l'on range sur un côté du mur en fin de cours.

## COURSE A PIED

Responsable : Serge PEYRADE [DBL]

### ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : lundi, mercredi, vendredi 12h00

Lieu : cité administrative 2

Encadrement : animée par le responsable de section

### ▪ Chiffres de la section

Adhérents : 16 [4 femmes dont 2 extérieur, 12 hommes dont 1 extérieur]

### ▪ Cotisation

Agent du Département : loisirs 10,00 € / compétition 30,00 €

Extérieur : loisirs 20,00 € / compétition 50,00 €

Affiliation : Fédération Française d'Athlétisme

Montant de la licence : 26,00 €

### ▪ Administration

Coût horaire de location sur site : aucun

Conditions d'accès au site : convention entre l'APSAD 93 et le Conseil Général

### ▪ Bilan d'activité

En cours d'année, des collègues ont renforcés la section et cela est positif. 3 bonnes raisons de se (re)mettre à courir, perdre du poids créer du lien social, résister au stress... Aujourd'hui, la course a pied va bien au delà d'un simple jogging : c'est une véritable philosophie. Venez nous retrouver le midi rejoindre une équipe motivée. Alors un petit effort... il ne vous reste plus qu'à choisir la distance (du 5km au semi ou au marathon, trail (course nature) qui vous convient le mieux pour sauter le pas de l'inscription et épingler un premier ou un nouveau dossard sur votre tee-shirt.

Premier résultat au mois de juillet 2012 avec une récompense (meilleur temps dans différentes catégories) au stade de France crazy-jog

Nouveauté à partir de début Mars, la section organise tous les mardis à 12 heures dans le parc de la bergère de Bobigny une séance de Run and Bike. Vous êtes tous les bienvenus pour découvrir cette discipline, les membres du bureau ne sont pas exempts.

## DANSE COUNTRY

Responsable : Brigitte MARLAIRE [PPRS]

- **Séances**

Jours et créneaux horaires : Vendredi de 17h00 à 19h00

Lieu: Salle K 1 cité 2

Encadrement : animée par le responsable de section

- **Chiffres de la section**

Adhérents : 10 [10 femmes]

- **Cotisation**

Agents du Département : 50,00 €

Extérieurs : 60,00 €

- **Administration**

Coût location site : aucun

Conditions d'accès au site : convention entre l'APSAD 93 et le Conseil Général

- **Bilan d'activité**

Cette section a un petit groupe de personnes motivées et assidues. Les initiations leurs permettent d'aller dans les bals de danses country de la région.

Le dernier trimestre à tendance à s'essouffler par manque de danseur qui pour beaucoup ont des impératifs familiaux. Les nouveaux ne sont pas assez assidus et l'on ne progresse pas.

Il faudrait relancer la section si non il sera difficile de la maintenir en 2014.

## DANSE ORIENTALE

Responsable : Aurélie ZORZETTIG [DE]

### ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Lundi de 12h30 à 13h30, Jeudi de 12h30 à 13h30 et Vendredi de 12h15 à 13h45

Lieux: le Lundi : Club de la Bergère, Cité administrative n°2, le Jeudi : A la DEA, Salle Aragon, le Vendredi : Bâtiment E, salle E2

Encadrement : Claire LAUGERO

### ▪ Chiffres de la section

Adhérents : 25 [25 femmes dont 1 extérieur]

### ▪ Cotisation

Agent du Département : 60,00 € et 50,00 € pour les adhérents de l'APSAD 93

Extérieur : 100,00 €

Affiliation : pas d'affiliation

### ▪ Administration

Coût salarial par animateur : 30 € net de l'heure soit environ 4 000 € l'année

Condition de rémunération : contrat

Coût horaire de location sur site : aucun

Conditions d'accès au site : convention entre l'APSAD 93 et le Conseil Général

### ▪ Bilan d'activité

La section « Danse orientale » existe maintenant depuis 2008.

Nous comptons de nombreuses fidèles depuis la création de la section.

Le professeur est toujours autant apprécié et les cours progressent en termes de niveau chaque année.

Des stages sont régulièrement proposés.

Seul point négatif, nous devons simplement faire face à de petits problèmes de cohabitation avec le cours de gym du vendredi.

En juin 2013, la section « danse orientale » devrait être à l'initiative de l'organisation d'un spectacle de danse de fin d'année pour l'APSAD93, invitant les sections « claquettes », « salsa » et « country » à nous rejoindre.

## FUTSAL

Responsable : Zahir YAHIA CHERIF [DSI]

### ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Aléatoire samedi dimanche matin ou après midi

Lieu : Cosec 221 chemin des postes 93190 Livry-Gargan

Encadrement : animée par le responsable de section

### ▪ Chiffres de la section

Adhérents : 12 [12 hommes dont 9 extérieur]

### ▪ Cotisation

Agent du Département : 50,00€

Extérieur : 60,00 €

Affiliation : Fédération Française de Football

Montant de la licence : 24,45 €

### ▪ Administration

Coût horaire de location sur site : aucun

Conditions d'accès au site : convention entre l'APSAD 93 et le Conseil Général (Service des Sports)

### ▪ Bilan d'activité

Toujours à la recherche de joueurs au sein du Conseil Général, toujours à la recherche d'un créneau,

Les adhérents sont motivés malgré les nombreuses défaites que nous subissons

Je pense que je vais augmenter la cotisation pour permettre d'avoir un créneau avec la ville de Bobigny.

## GOLF

Responsable : Philippe LERICHE [DE]

Réfèrent financier : Chantal KELNER [DEF]

### ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : 5 cours individuels au choix des adhérents

Lieu : Sevrans ou Rosny sous bois

Encadrement : par moniteurs diplômés de la Fédération Française de Golf

### ▪ Chiffres de la section

Adhérents : 30 [11 femmes, 19 hommes]

### ▪ Cotisation

Agents du Département : 80,00 €

Extérieurs : 120,00 €

Affiliation : Fédération Française de Golf

Montant de la licence : 49,00 €

### ▪ Administration : Néant

### ▪ Bilan d'activité

- cours individuel à Rosny et à Sevrans: satisfaction des golfeurs – horaire déterminé avec les pros et bonne approche de la pratique du golf

- Parcours loisir au rythme d'une à deux fois par mois - une dizaine d'inscrit à chaque manifestation

- Stages de perfectionnement – bonne participation

- Initiation ou découverte du golf en fonction des demandes tout au long de l'année.

#### Points faibles

- pas de compétition. Peu d'adhérent pour cette formule qui permet de se perfectionner et de pouvoir acquérir un classement et de découvrir de nouveaux parcours

**Et toujours pas de possibilité de bénéficier de la structure du golf de Sevrans actuellement géré par l'UCPA**



# GYMNASTIQUE

**Responsable : Hélène LANGLAIS**

Réfèrent financier : Brigitte MARLAIRE

## ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Lundi de 17h45 à 18h45, Mardi de 12h00 à 14h00, Jeudi de 12h00 à 13h00 et de 17h45 à 18h45, Vendredi de 12h00 à 13h00

Lieu : Cité administrative n°2, Bobigny

Encadrement : Olivia DUFOUR, Jacky DELVECCHIO, Cécilia MONTRESOR

Jours et créneaux horaires : Lundi de 12h00 à 13h00, Mardi de 12h00 à 13h00, Jeudi de 12h00 à 13h30, Vendredi de 12h00 à 13h00

Lieu : Rosny (bâtiment de la DEA)

Encadrement : Jacky DELVECCHIO

## ▪ Chiffres de la section

Adhérents : 92 [86 femmes, 6 hommes]

## ▪ Cotisation

Agent du Département : 60,00 €

Extérieur: 80,00 €

Affiliation : pas d'affiliation

## ▪ Administration

Coût salarial par animateur : 30,00 € net de l'heure soit environ 4200€ charges patronales comprises

Condition de rémunération : contrat

Coût horaire de location sur site : gratuit

Conditions d'accès au site : convention entre l'APSAD 93 et le Conseil Général

## ▪ Bilan d'activité

La section gymnastique /stretching fonctionne bien et à du succès. Les différentes techniques de chacun des professeurs permettent une offre diverse et complémentaire. Le vendredi midi l'accent est mis sur le stretching en fin de semaine et satisfait un certain nombre d'adhérents. Le but de ces cours est d'offrir aux agents départementaux la possibilité de pratiquer, sur leur lieu de travail une activité d'entretien et de progresser dans celle-ci

Les cours se déroulent de septembre à juillet. Durant les vacances scolaires, les cours peuvent être maintenus en fonction des professeurs et de la demande.

Pour deuxième semestre 2013, nous avons une animatrice (Cécilia) qui part en congé de maternité, nous allons recruter un animateur en cours de formation de sorte à faire valider ses périodes de stage.

# KARTING

Responsable : Thierry ROBERT [DSI])

Réfèrent financier : Thierry GOUYON [DSI]

- **Séances**

Jours et créneaux horaires : le week-end principalement

Lieu: sur toute l'Ile de France et départements limitrophes

Encadrement : animée par le responsable de section

- **Chiffres de la section**

Adhérents : 8 [8 hommes]

- **Cotisation**

Agent du Département : 150,00 €

Extérieur : 200,00 €

Affiliation : pas d'affiliation

- **Administration** : Néant

- **Bilan d'activité**

## **Organisation**

Sur l'année 2012, nous avons perdu notre partenaire l'ASK Rosny. De ce fait, nous ne pouvions plus organiser des séances de roulage sur le circuit de l'usine PSA d'Aulnay sous bois sur la pause méridienne. D'un objectif d'apprentissage et accessible à tous les niveaux, la section Karting a perdu gros sur son animation et a dû s'orienter sur des challenges ouverts à tous mais organiser sous forme de championnat.

L'essentiel des coureurs possédant un bon niveau est resté adhérent à la section mais les agents ne souhaitant pas s'inscrire dans cet objectif de course, ont dû arrêter. Nous avons prospecté pour trouver d'autres solutions mais les couts étaient trop cher et surtout demandaient une organisation pointilleuse pour organiser des sorties essentiellement le week-end.

La section Karting a mis en place une billetterie, en partenariat avec Fun and Race, organisme d'événementiels, avec des tarifs préférentiels sur un des plus beaux circuits de l'Ile de France : le RKC situé à Cormeilles en Vexin (95).

L'essentiel de notre activité s'est vue donc limiter sur la participation au Challenge Kart'Air – pour la troisième année consécutive – ainsi que des participations à des courses d'endurance.

## **Cotisation**

La cotisation est calculée au plus proche des dépenses ceci afin de permettre à une majorité des agents du CG 93 de pouvoir participer à une discipline sportive normalement ouverte à une population aisée. En 2012, la cotisation est maintenue à 150,00 € pour un agent du CG 93 et passée à 200,00 € pour les autres administrations du Département et extérieur. Dans l'optique d'ouvrir au plus large, la section Karting ne demande aucune participation aux adhérents durant la saison. Le budget est calculé au plus près du calendrier des activités programmées. Seule une

participation est demandée sur l'achat de matériel spécifique au pilote (casque, gilet, combinaison etc. ...).

Cette saison, la section Karting a pu obtenir un sponsoring à hauteur de 1000,00 €.

### ***Compétition***

Troisième année de « compétition » ouverte à tous pour la section karting. Cette saison, nous avons pu inscrire sur la majorité des manches du challenge Kart'Air, deux châssis, ce qui a permis à tout le monde de tourner sur les circuits de l'Île de France et de parfaire son niveau de pilotage.

Il est à noter qu'une excellente ambiance et un bon esprit animent la section Karting et ne demande qu'à grandir avec espérons le, une relève un peu plus jeune ! Histoire de booster nos chronos pour arriver à « titiller » les meilleurs ...

Classement final de l'APSAD 93 au Challenge Kart'Air 2012

- équipe 1 : 22e sur 54 équipages (14 points)
- équipe 2 : 32e sur 54 équipages (3 points)

Nous avons également pu nous inscrire sur des courses d'endurance, nous permettant de nous entraîner à moindre frais toujours dans un univers proche de la compétition.

# APSAD 93

## MISE EN FORME

**Responsable: Mohamed BEN ABDELKADER [DBL]**

Réfèrent financier : Marie-France MONCOQ [DE]

### ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Lundi au vendredi de 12h00 à 13h30 et du lundi au vendredi de 17h30 à 19h30

Lieu : Bât E cité administrative n° 2

Encadrement : animée par le responsable de la section et une équipe bénévole (agents du Département)

### ▪ Chiffres de la section

Adhérents : 131 [63 femmes – 68 hommes dont 10 extérieurs]

### ▪ Cotisation

Agent du Département : 65,00 €

Extérieur : 75,00 €

Affiliation : Fédération Française d'Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme

Montant de la licence : 17,00 €

### ▪ Administration

Coût horaire de location sur site : aucun

Conditions d'accès au site : convention entre l'APSAD 93 et le Conseil Général

### ▪ Bilan d'activité

Porte ouverte avec démonstration des différentes activités concernant la section mise en forme autour d'un repas en mai 2012.

Formation de 4 membres de l'encadrement (octobre, novembre et décembre 2012) en force athlétique, culturisme avec réussite totale pour nos 4 stagiaires.

Déménagement en septembre 2012 dans les nouveaux locaux (salle de restaurant de la cité administrative n° 2)

## MOTO

Responsable : Annie Claire GONZENBACH [DBL]

### ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : le week-end principalement

Lieu: sur toute l'Ile de France et départements limitrophes

Encadrement : animée par le responsable de section

### ▪ Chiffres de la section

Adhérents : 22 [4 femmes, 18 hommes dont 6 extérieurs]

### ▪ Cotisation

Agent du Département : 50,00 €

Extérieur : 75,00 €

Affiliation : Fédération Française de Motocyclisme

Montant de la licence : 250,00 € non incluse

### ▪ Administration : Néant

### ▪ Bilan d'activité

La section Moto a organisé au cours de cette année :

- atelier mécanique en Février pour préparer les motos
- stage de pilotage (niveau 1) sur le circuit de Clastres
- sortie Bercy championnat trial
- sortie découverte de l'Oise
- Participation au Jumbo à Servières le Château (transport personnes handicapées)
- Circuit en Corse et en Sardaigne
- Baptême sur la Godier -Genoud (vainqueur du Bol d'Or Classic et des 4 heures de SPA) sur le circuit de Clastres
- Sortie découverte de la Picardie
- Participation au Team HAMPE pour les 4 heures de SPA
- Management du pilote APSAD circuit du Mans (juillet)
- Management du pilote APSAD circuit de Magny Cours (août)
- Sortie découverte de la Seine et Marne
- Participation au Jumbo à l'Ile d'Oléron (transport personnes handicapées)
- Participation à une journée pour les enfants atteints de mucoviscidose
- Stage de pilotage niveau 2 sur le circuit de Clastres
- Management du pilote APSAD circuit Carole (octobre)
- Participation au Team HAMPE pour le Bol d'Or Classic à Magny Cours
- Sortie à Dieppe.

La section Moto a avancé l'achat d'équipement aux motards qui le souhaitent et les adhérents ont remboursé en plusieurs fois. Ce qui a permis à la section Moto de rouler avec des équipements corrects et adaptés aux sports mécaniques **en toute sécurité.**

# PLONGEE

Responsable : Thierry MORIN [DNPB]

## ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : mercredi de 19 h à 21 h sauf vacances scolaires + sorties en milieux naturels

Lieu : Centre Nautique Jacques Brel - Bobigny

Encadrement : Amar TARARBIT, directeur de plongée, diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif de niveau 1 (BEES 1), Jean-Pierre BONDON, moniteur E2 FFESSM et Thierry MORIN, moniteur E1 FFESSM

## ▪ Chiffres de la section

Adhérents : 18 [6 femmes dont 2 extérieur, 12 hommes dont 7 extérieur]

## ▪ Cotisation

Agents du Département : 130,00 € (incluant la licence et l'assurance)

Extérieurs : 170,00 € (incluant la licence et l'assurance)

Affiliation : Fédération Française d'Education et de Sport Sous-marin

Montant de la licence : 35,00 € + 18,00 € assurance obligatoire

## ▪ Administration

Coût salarial : les cours sont assurés par les membres, cotisation du directeur de plongée : 170,00 €

Coût location site : 4100,00 € annuel

Conditions d'accès au site : convention entre l'APSAD 93 et l'Espace Jacques Brel de Bobigny (SEMECO)

## ▪ Bilan d'activité

### *Les objectifs*

La section plongée a pour objectif de permettre aux adhérents de pratiquer leur sport en toute sécurité. Pour cela, la section plongée s'est fixée pour priorité de développer les compétences techniques grâce à l'entraînement hebdomadaire afin d'une part, maintenir une bonne condition physique gage de sécurité, et d'autre part, offrir des cours de technique de plongée dans la fosse de plongée de 10 m du centre nautique permettant de préparer des niveaux de plongée.

C'est pour cela que nous avons un directeur technique détenteur d'un BEES 1 et donc apte à assurer à la fois la formation technique et théorique du niveau 1 au niveau 4 de plongeur et l'encadrement pour l'utilisation de la fosse de plongée de 10 m. Ce directeur technique est apte aussi à assurer l'encadrement en tant que directeur de plongée en milieu naturel nous permettant de faire l'économie d'un directeur de plongée extérieur. La réglementation s'est renforcée avec l'intégration de la pratique de la plongée dans le code du sport. Le suivi administratif et de la pratique des adhérents est rendu obligatoire même pour la pratique en piscine : feuille de présence et feuille de palanquée pour l'utilisation de la fosse de 10 m (obligatoire pour les bassins dont la profondeur excède 6 m)

L'encadrement est également assuré par Jean-Pierre Bondon, titulaire d'un niveau 2 d'encadrement et apte à assurer l'encadrement de plongée en tant que chef de palanquée en milieu naturel. Thierry Morin, quant à lui, titulaire d'un niveau 1 d'encadrement est apte à assurer un encadrement des plongeurs de niveaux 1 et 2 en piscine.

Cependant, cet entraînement hebdomadaire ne suffit pas car il se pratique en milieu clos non soumis aux conditions climatiques (température, vent, courant, etc.), il est donc nécessaire de pratiquer ce sport en milieu naturel afin de parfaire les formations.

### ***Les activités***

L'année 2012 a été l'occasion de faire découvrir la plongée à plus de 10 personnes lors de baptêmes gratuits et d'intégrer deux agents départementaux parmi nos membres réguliers.

La saison 2012-2013 a débuté avec la préparation au niveau 2 pour 5 membres et la préparation au niveau 1 pour 2 membres.

### ***La vie sociale du club***

La vie sociale du club est riche, toutes les occasions sont prétextes à se retrouver pour un grignotage, à l'occasion des premières bulles des uns, des cours ou des réussites de niveau des autres, et bien sûr la nouvelle année.

Le Directeur technique de la section plongée de l'APSAD : Monsieur Amar TARARBIT, niveau BEES 1, est resté bénévole au sein du club pour la saison 2011-2012 (pas de salaires et de charges sociales). En contre partie, le club s'engage à lui fournir le matériel dont il a besoin pour ses fonctions sur le bassin et à lui assurer l'ensemble des dépenses liées à l'encadrement technique des sorties en milieu naturel.

Le coût de location de la piscine est resté stable par rapport à l'année 2011.

Les inscriptions pour la saison sont restées stables par rapport à celles de la saison précédente.

Grâce à la bonne santé de l'APSAD 93, la section plongée a pu renouveler une partie de son matériel vieillissant (2 gilets stabilisateurs supplémentaires) afin d'assurer des conditions optimales de sécurité pour ses adhérents.

APSAD 93

## SALSA

Responsable : Aurélie ZORZETTIG [DE]

### ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Mardi de 12h15 à 13h45

Lieu: Cité administrative n°2, Bâtiment E, salle E2

Encadrement : Aurélie Zorzettig et Thierry Jurman (agents du Département)

### ▪ Chiffres de la section

Adhérents : 15 [8 femmes dont 1 extérieur, 7 hommes]

### ▪ Cotisation

Agent du Département : 60,00 € et 50,00 € pour les adhérents de l'association.

Extérieur : 100,00 €

Affiliation : pas d'affiliation

### ▪ Administration

Coût annuel par animateur : 750,00 € annuel par animateur

Condition de rémunération : frais réel

Coût horaire de location sur site : aucun

Conditions d'accès au site : convention entre l'APSAD 93 et le Conseil Général

### ▪ Bilan d'activité

La section « Salsa » a été créée en mars 2011.

Malheureusement, le nombre d'adhérents s'est vu largement diminué, du à une pédagogie du professeur peu adaptée au milieu professionnel.

C'est pourquoi, en septembre 2012, il a été décidé de relancer et redynamiser la section en confiant l'apprentissage de cette danse à 2 agents du CG (couple de danseurs), permettant ainsi d'être au plus près des attentes des adhérents et de valoriser les compétences de propres agents du CG au lieu de faire appel à l'extérieur.

Aussi, jusqu'à ce jour, ça se passe bien, le groupe est dynamique, assidu et l'ambiance est conviviale.

Il y a plutôt de bons retours par rapport à l'année dernière.

La section « Salsa » présentera une petite chorégraphie au spectacle de fin d'année si tout va bien...



# SOPHROLOGIE

Responsable : Anne DAVIET [DEF]

## ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Mardi de 12h30 à 13h30 et mercredi de 18h00 à 19h00

Lieu : respectivement au Club et au bâtiment E

Encadrement : animation des séances assurée par Norbert GERARD

## ▪ Chiffres de la section

Adhérents : 21 [20 femmes dont 1 extérieur, 1 homme]

## ▪ Cotisation

Agent du Département : 100,00 €

Extérieur : 115,00 €

Affiliation : pas d'affiliation

## ▪ Administration

Coût salarial annuel par animateur : pas de charge salariale

Condition de rémunération : convention

Coût horaire de location sur site : aucun

Conditions d'accès au site : convention entre l'APSAD 93 et le Conseil Général

## ▪ Bilan d'activité de l'année 2012

L'activité de la section reste paisible à l'image de notre pratique ! La vie des groupes diffère cependant, car les adhérents ont plus de difficultés à être assidus le mardi midi compte tenu de la contrainte horaire liée à la pause méridienne. De ce fait, l'esprit de groupe est moins développé. Le groupe du mercredi est constitué d'habitues de longue date (plusieurs années), de fait l'ambiance est plus conviviale et chaleureuse.

Nous avons changé d'intervenant en cours de saison (avril) et reconduit Norbert en septembre dans ses fonctions d'animateur. Cela a peu perturbé le fonctionnement des groupes. Bien au contraire, cela nous a permis, après un temps d'observation mutuelle, de changer nos habitudes et de découvrir / expérimenter une nouvelle façon de faire, tout à fait intéressante et bénéfique.

Le changement de locaux pour le groupe du mercredi (du bât. K au bât. E) ne nous apporte pas de bénéfice réel. Les locaux ne sont pas très « chaleureux »...

Point très positif : l'APSAD a accueilli notre intervenant en stage (et dans des délais très contraints). Merci Thierry ! Cela démontre une fois de plus tes qualités de Président. Dans ce cadre, les adhérents de la section ont pu bénéficier d'un stage (un samedi après-midi), et les agents du Département d'une sensibilisation à la sophrologie (sur 2 midis). Nous n'avons pu, compte tenu des délais, mettre sur pieds les 2 autres actions proposées dans le cadre de ce stage, à savoir « la préparation sportive » et « la pratique du sport en entreprise ». A revoir donc.

# TENNIS

Responsable : Bruno Courtilier [DADJ]

## ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : mardi de 18h30 à 20h00 et de 20h00 à 21h30, jeudi de 12h00 à 13h00, de 18h30 à 20h00 et 20h00 à 21h30

Il s'agit de cours encadrés se déroulant tout au long de l'année sportive du 1<sup>er</sup> mardi de la 2<sup>ème</sup> semaine du mois d'Octobre au dernier jeudi du mois de Juin de l'année suivante.

Théoriquement les cours ont lieu en dehors des vacances scolaires et hors de quelques périodes de l'année où les terrains ne sont pas disponibles pour des raisons de compétitions organisées par la Ligue.

Rappel : l'année sportive Tennis de la section se calque sur les règles de la Fédération Française de Tennis, soit de septembre à septembre.

Lieu : La ligue de tennis de la Seine-Saint-Denis, rue Albert Camus à Aulnay-sous-Bois.

A défaut d'installations en propre ou de partenariats avec des communes, La ligue de Tennis nous accueille dans son complexe qui offre 4 terrains couverts en Terbal et 4 autres courts extérieurs dans le même revêtement. La Terbal est une fausse terre battue dont les réalisations ont connu une forte extension Depuis ce type de surface ne se fait quasiment plus pour des raisons d'hygiène (poussière/humidité/salissure) et qui nécessite finalement beaucoup d'entretien.

La convention avec le SIPS de Bobigny n'est pas réactivée cette saison sportive. En contrepartie, il a été maintenu une fréquentation de la Ligue jusqu'à la fermeture de cette dernière au cours du mois de Juillet 2012.

Encadrement : Gilles VINIT, professeur diplômé B1

Depuis plusieurs années, Gilles nous accompagne et encadre les cours quelques soient les publics (hommes ou femmes) et niveaux des publics. La difficulté vient de la recherche d'une harmonisation des niveaux dans les groupes.

## ▪ Chiffres de la section

Adhérents : 18 adhérents [9 femmes dont 2 extérieur, 9 hommes dont 4 extérieur]

## ▪ Cotisation

Agent du Département: 130 € pour les adhérents des groupes I, II, IV et V, 95 € pour les adhérents du groupe III

Extérieur: 6 dont 2 ayants-droits (mari – enfant) 160 € pour les cours du soir et 95€ pour les cours de la coupure méridienne.

Montant de la licence: 20,50 € incluse dans le montant de la cotisation (permets de vérifier que la condition est bien remplie) hormis pour 2 adhérents qui ont leur licence dans un autre club.

Affiliation : Club affilié auprès de la Fédération Française de Tennis sous le numéro 33.93.0056 sous le nom APSAD (ASS PERS SPORT & ADM DU DEPART.)

## ▪ Administration

Coût salarial annuel par animateur : 30,00 € net de l'heure, soit 6.575 € pour la saison sportive, 7.037,45 € sur l'année civile 2012

Condition de rémunération : contrat (Les vacances complémentaires sont payées au même tarif que la base horaire nette définie ci-dessus.)

Coût horaire de location sur site : Heures de réservation au prix des Clubs affiliés soit 10 € de l'heure, et heures libres dites « volantes » aux mêmes conditions financières. Le tarif horaire est le même qu'il s'agit de courts couverts ou de courts extérieurs.

Pour la saison sportive 2011/2012, le coût total de location s'élève à 2.460 € ce qui représente tout de même 246 heures de locations. Sur l'année civile 2012, la dépense est de 2.565 € soit 256,5 heures de location.

Conditions d'accès au site : Pour la Ligue la condition est d'être un Club Affilié à la FFT et d'avoir des adhérents disposant impérativement d'une licence.

- **Bilan d'activité**

Pour cette saison sportive 2011/2012 le choix a été fait de ne pas augmenter les cotisations et de maintenir au niveau de l'année passée. Dans le même temps il faut observer que le coût des licences

APSAD 93

a continué d'évoluer à la hausse selon le même rythme que les années précédentes, soit 0,50 € de plus chaque année.

L'objectif est au moins de ne pas perdre des adhérents et au mieux de susciter de nouvelles inscriptions.

Théoriquement, l'organisation de la Section permet de prendre entre 25 et 30 adhésions. Nous le voyons nous ne parvenons pas à « faire le plein ».

Avec 18 adhésions nous restons dans nos chiffres habituels qui varient d'une année sur l'autre de 16 à 22. En revanche on constate désormais qu'il y a 50% de femmes.

Les cours des groupes II et V qui commencent à 20h00 et finissent à 21h30 ont du mal à attirer les adhésions. Des demandes, surtout venant de femmes n'ont pas pu être honorées car se concentrant sur le créneau du groupe I.

Le taux d'assiduité est beaucoup plus élevé sur les tranches 18h30/20h00.

Le coût de location des terrains reste le même soit 10 € de l'heure, qu'ils s'agissent d'heures libres « volantes » ou d'heures réservées.

L'importance, l'augmentation du nombre d'heures de location de la saison 2011/2012 par rapport à l'année 2010/2011 s'explique par la volonté des adhérents de profiter le plus tardivement des terrains de la Ligue, jusqu'en juillet, plutôt que de déplacer l'activité sur 2 mois au SIPS de Bobigny. Le faible nombre d'adhérents justifie difficilement d'instaurer un partenariat avec le SIPS sur 2, voire 3 mois.

Au cours de cette saison et à la demande des adhérents des cours supplémentaires ont été organisés pendant les périodes de vacances avec les adhérents présents, quelques soient les niveaux. Cela a permis aux adhérents de mieux se connaître et de se situer « tennistiquement » vis-à-vis des autres adhérents. C'est l'occasion également de mettre en place des systèmes d'entraînement innovants et très ludiques qui plaisent à ceux et celles qui participent.

Le nombre de location en heures libres (loisir) restent réellement très maîtrisé car il suppose que 2 ou 4 adhérents s'entendent pour réserver un terrain disponible à une heure convenu.

Nous continuons à regarder sur les projets du SIPS et notamment sur un projet de création de courts couverts. Nous avons participé en son temps à la détermination des besoins et nous espérons que si ce projet se réalise, nos adhérents pourront prendre part à l'activité de cet équipement.

Par ailleurs, pour permettre tout au long de la saison de fonctionner sans pertes de temps nous disposons sur place d'un chariot d'entraînement (qui commence à fatiguer et dont le changement devra être envisagé) comprenant 72 balles. Ces balles sont remplacées 3 fois dans la saison. La nature du sol et l'humidité constante des courts couverts ainsi que l'usage limite l'usage des balles.

Par ailleurs, depuis plusieurs saisons, nous détenons un contrat de casse auprès de DECATHLON Noisy-le-Sec. L'achat d'une ou deux bobines de fil permet aux adhérents de corder leur raquette en cas de nécessité dans des délais très courts et sans frais.

Au titre des achats d'équipements la section a dépensé une somme de 514,9 € sur la saison et 204 € sur l'année civile 2012.

En outre le fonctionnement normal d'un Club affilié entraîne d'autres frais incontournables (licences, droits...). Pour la saison 2011/2012, ces dépenses se sont élevées à la somme de 507 € dont 407 € de licences. Sur l'année 2012, 551 € dont 493 € de licences.

On note que nous avons étendu le droit de prélèvement (itou locations) de ces dépenses vis-à-vis des créanciers que sont la ligue ou la fédération FFT. Le suivi de ces dépenses est facilité et cela évite des désagréments en cas de retards de paiements.

Enfin cette saison il n'y a pas eu d'inscription d'une équipe à une quelconque compétition mais la volonté de faire un peu de compétition s'est davantage manifestée cette année, notamment orientée vers le « sport entreprise ». La faiblesse des effectifs reste le handicap essentiel à l'inscription d'une équipe, la mobilisation et l'engagement personnel sont une seconde exigence à une telle participation. Il faut également indiqué qu'aucune somme n'a été provisionnée permettant les inscriptions d'une équipe compétition, pour faire face à la location des terrains et l'achat de balles neuves indispensables en compétition.

Pour autant quelques adhérents ou adhérentes ont tentés leur chance individuellement avec des résultats plutôt satisfaisants. Il conviendrait d'aider, d'accompagner ces démarches individuelles car aujourd'hui les inscriptions à des tournois représentent des coûts plutôt élevés (entre 20 et 25 €).

Pour conclure j'ajouterais que les adhérents, agents du département de la Seine-Saint-Denis, se félicitent de la possibilité de nouveau de pouvoir obtenir un bon d'achat du CDOS. Ce bon leur permet d'acquérir ou de financer une partie de l'achat d'un équipement (chaussures/vêtements/raquettes). Au-delà de cette somme d'argent les adhérents considèrent qu'ils sont de nouveau perçus comme des sportifs à part entière.

APSAD 93

# YOGA & TAI CHI CHUAN

Responsable: Françoise JOUSSET

## ▪ Séances

Jours et créneaux horaires : mardi de 17h00 à 18h00 et 18h00 à 19h00, mercredi de 12h00 à 13h00, jeudi de 12h00 à 13h00 et de 13h00 à 14h00

Lieu de pratique : Cité administrative n°2

Encadrement : Pierre LAMARA - Françoise JOUSSET

## ▪ Chiffres de la section

Adhérents : 120 [110 femmes dont 45 extérieur, 10 hommes dont 5 extérieur]

## ▪ Cotisation

Agents du Département : 60,00 €

Extérieurs : 80,00 €

Affiliation : pas d'affiliation

## ▪ Administration

Cout salarial : aucune

Cout location site : aucun

Conditions d'accès au site : convention entre l'APSAD 93 et le Conseil Général

## ▪ Bilan d'activité

Le but de la section Yoga et Tai Chi Chuan est d'assurer un bien-être physique et moral aux participants et de jouer ainsi un rôle préventif dans le domaine de la santé, aussi jouer un rôle social et que les activités pratiquées par les agents, leur donne la possibilité d'acquérir ou de conserver leur autonomie.

La section, propose deux activités complémentaires, le Tai Chi Chuan et le Yoga. La première rassemble 32 personnes et la seconde 88. Beaucoup d'adhérents combinent les cours de Tai Chi Chuan et de yoga du mardi soir. Les cours du midi sont aussi bien fréquentés, puisque environ 25 participants sont présents à chaque séance. La section se félicite d'ailleurs toujours de la réelle harmonie qui a réussi à se mettre en place au sein des différents groupes au fil des ans.

Les séances sont assurées à tour de rôle par deux intervenants. Le premier reçoit des indemnités de déplacements et le second est bénévole, en échange de la prise en charge par la section de ses frais de déplacement et de participation à des stages de formation.

Pour cette année, la section a participé à des stages d'une journée à Paris et a organisé un stage similaire d'une journée le Dimanche à Bobigny auquel ont pris part près de 12 personnes. Elle a également financé une partie des stages auquel participaient les adhérents.

Plusieurs autres stages d'une durée plus longue sont également proposés aux adhérents à leurs frais.

La section Yoga a organisé une conférence sur la naturopathie dans la gestion du stress, proposée à tous les agents du Conseil Général, en juin à la cité administrative N°2 au bâtiment K, salle K4.

La section Yoga prévoit plusieurs conférences en 2013, pour tous les agents du Conseil Général sur la naturopathie, une autre est déjà proposée le 12 février 2013 le sujet est "La Detoc, spécial printemps"

La section Yoga est toujours en recherche de prêt d'une autre salle sur le secteur de Bobigny ou commune proches pour proposer d'autres cours. Cours supplémentaires de yoga le mercredi de 13h00 à 14h00, il faut pour cela régler des problèmes liés à la salle (disponibilité, passage, etc.).

# APSAD 93